

Déplacement à Orléans

08/04/2022



Le vendredi 8 avril 2022, M. le procureur général s'est rendu à Orléans, à la rencontre de nombreux étudiants issus de l'Institut d'études judiciaires, de plusieurs masters de droit de l'Université d'Orléans et de ses antennes de Bourges et de Châteauroux, ainsi que de la classe préparatoire intégrée de l'ENM ouverte en septembre 2021.

M. Pierre Allorant, doyen de la faculté de droit, économie et gestion de l'Université d'Orléans a introduit la « masterclass » de la matinée qui a permis à M. le procureur général d'aborder différentes thématiques se rapportant à notre justice contemporaine, devant un public d'étudiants particulièrement intéressés et motivés.

La question de la place de la justice au sein de la société a longuement été abordée, à travers trois principaux thèmes qui avaient été identifiés par les étudiants dans perspective de ces échanges : « la justice, autorité ou pouvoir ? » – « justice et territoire : inégalité, disparité » – « la place du juge au sein de l'État ». Il a également été question de justice pénale, de réformes et d'avenir, avec un intérêt certain des étudiants porté aux états généraux de la justice actuellement en cours et aux améliorations qu'il est permis d'espérer pour l'institution judiciaire et les justiciables.



M. le procureur général est ensuite intervenu l'après-midi à l'occasion d'une conférence intitulée "Justice et Droit d'exception", introduite par M. Éric Blond, président de l'Université d'Orléans, que les étudiants des antennes de Bourges et Châteauroux ont pu suivre à distance. La conférence a été prolongée par des échanges nourris sur les états d'urgence en matière terroriste et sanitaire.



Parquet général

Procureur général

Relations institutionnelles